



Canton de DREUX 2

Arrondissement de DREUX

L'an deux mil vingt et un, le **mardi 26 JANVIER** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la salle polyvalente, sous la présidence respective de **Madame Véronique BASTON, Maire,**

Etaient présents : Evelyne CHAPPERIN, Yves DEMORA, Yves ÉCOLAN, Adjoint
Éric BROCHARD, Claudia COURTOIS, Jacques ISAMBERT, Philippe GEHAN, Dominique VIOLETTE, Frédéric LAMON, Ludovic MALLET, Thierry BELLOIS, Conseillers municipaux.

Pouvoir : Véronique GEHAN donne pouvoir à Philippe GEHAN

Absent Excusé : Alice GAUTHIER

Evelyne CHIAPPERIN a été élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Véronique Baston, Maire, à 20H35

Lecture de remerciements des + de 67 ans ayant reçu de la Mairie, les chocolats de Noël.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16/07/2020 :

Accord à l'unanimité.

Approbation de compte rendu du conseil municipal du 27/10/20 :

Accord à l'unanimité

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15/12/20 :

Accord à l'unanimité

Les comptes rendus des réunions de l'Agglo seront diffusés aux conseillers par mail.

Délibération n°1 Personnel :

Création d'un poste d'ATSEM :

Suite à son congé de maternité, une ATSEM demande à reprendre son activité professionnelle à mi-temps (temps partiel de droit pour élever un enfant). Elle reprendra son poste de 9h20 à 14h (classe GS/CP).

Il convient de créer un poste à temps complet pour l'ATSEM qui la remplaçait afin de combler l'autre partie du mi-temps. Mais aussi suite à une réorganisation des services à cause du Covid qui nécessite davantage de travail à l'école et à la cantine.

Accord à l'unanimité.

Délibération n°2 Tarifs Communaux :

Concessions cimetièrè :

Sur terrain : 130 € (15 ans) ; 250 € (30 ans)

Colombarium 2 urnes : 275 € (15ans) ; 540 € (30ans)

Colombarium 3 à 4 urnes : 360 € (15ans) ; 700 € (30ans)

Jardin du Souvenir : DISPERSION GRATUITE

Tarifs Location Salle Polyvalente :

Tarifs inchangés

Accord à l'unanimité

Délibération n°3 Loyer logement communal : Loyer inchangé 518 €/mois.

Accord à l'unanimité

Subvention DETR : Investissements 2021 pour réseau d'eau.

Poursuite de la suppression des branchements plomb sur les compteurs des usagers.

3^e tranche pour environ 50 branchements.

Coût 78 800€ HT, 15 760 € TVA, **soit 94 560 € TTC.**

Subvention de 30% par l'Etat : **23 640 €**

Part communale : **55 160 €**

Subvention FDI : versée par le Département sur investissements 2021

Subvention de 30 ou 40 % si amendes de police (sécurité routière).

Travaux prévus rue St Jacques, estimation montant des travaux 89 724,60 HT, 17 944 € TVA

Soit 107 669 € TTC.

Maîtrise d'oeuvre par la société Lusitano Ingénierie : 6 780 € HT, **soit 8 136 € TTC.**

Subvention FDI : 28 951€ HT ; Part Communale : 67 554 € HT.

Demande à Mr Lopez de chiffrer les 20 m supplémentaires pour se raccorder aux trottoirs existants.

Accord à l'unanimité.

BUDGET 2020 :

Virements des dépenses imprévues « chapitre 022 » pour régularisation de comptes sous-estimés :

Réajustement du compte 651 « redevance pour concession, brevets... » pour la somme de 62.00 €, (cotisation logiciel Ségilog).

Réajustement du compte 678 « Autres charges exceptionnelles » pour la somme de 26.00 € (remboursement location de la salle polyvalente).

Réajustement du compte 6534 « cotisations de sécurité sociale, Urssaf élus » pour la somme de 1 538 €.

VENTE DE LA SENTE COMMUNALE à Imbermais :

Suite au Conseil du 15 décembre dernier, quelques explications sont fournies concernant l'usage de cette sente suite à des interrogations. Cette sente n'est pas la continuité d'un chemin rural existant selon le plan présenté. Ce délaissé de sente n'est qu'un accès à une parcelle agricole privée.

Accord à l'unanimité pour la vente.

Communication et questions diverses :

Mme le Maire informe les conseillers que Véronique GEHAN, conseillère municipale, a la délicate mission de prendre en charge les démarches de prise de rendez-vous des + de 75 ans pour la vaccination Covid-19.

Un questionnaire a été distribué à toutes les personnes concernées.

L'Agglo de Dreux met à disposition gratuitement le T.A.D pour conduire au Centre de vaccination les personnes le souhaitant.

Le MARVILLOIS :

Les exemplaires seront disponibles fin de semaine.

La Séance levée à 22h50